



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 MAI 2012

DELIBERATION RELATIVE A L'ADOPTION DE LA LETTRE DE CADRAGE DE L'UE PPE

Le 11 mai 2012, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

⇒ a adopté la lettre de cadrage de l'UE PPE dans le cadre de la rentrée 2012
(pièce jointe).

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 11 mai 2012.

Nombre de membres présents	23
Nombre de membres représentés	6
Nombre d'abstentions	1
Nombre de suffrages exprimés	28
Nombre de votes pour	15
Nombre de votes contre	13

Le Président,

Jean-Paul JOURDAN



Lettre de cadrage UE PPE pour l'année 2012-2013

Voici le texte de cadrage de l'UE PPE pour 2012-2013, **sous réserve de l'approbation par le CEVU du 3 mai et le CA du 11 mai 2012.**

Chères collègues, Chers collègues,

tout d'abord, nous tenons à remercier tous les collègues qui se sont investis cette année pour l'UE PPE.

Comme vous le savez, cette UE a été construite sur une approche pédagogique progressive :

- La L1 correspond à une sensibilisation à l'insertion professionnelle, à la découverte des réalités du monde socio-professionnel.
- La L2 doit aider l'étudiant dans la construction de son projet professionnel par l'acquisition d'une méthodologie spécifique.
- La L3 permet à l'étudiant de monter un projet personnel, de valoriser son expérience en formation ou dans d'autres contextes et de se préparer à une situation concrète de type candidature.

Si nous ne disposons pas encore de bilan complet de l'UE PPE pour l'année 2011-2012, nous sommes pleinement conscients des difficultés rencontrées par certaines équipes pédagogiques (nécessitant parfois des neutralisations, des validations pour simple acte de présence et, pour certains collègues, un nombre considérable de copies à gérer en L1).

Pour d'autres équipes d'enseignants, l'organisation et l'animation de l'UE PPE en L2 et L3 a été l'occasion de développer de nouvelles approches pédagogiques et de nouer de nouveaux rapports d'échange avec les étudiants

Afin de tenir compte des inquiétudes et des dysfonctionnements mais également des succès à l'intérieur de certaines formations, le format retenu lors du CEVU du 16 février et du CA du 26 février pour l'année 2012- 2013 prévoit plus de souplesse.

Le cadre horaire de base est le suivant :

	L2	L3
6 CM	2CM – 10 TD	18 TD

Pour les formations qui le souhaitent, il est envisageable de conserver les 12 CM initialement prévues l'année dernière en L1. Nous précisons que chaque formation aura la possibilité de supprimer l'UE PPE en L1 et ceci afin de se concentrer sur l'UE PPE en L2 et L3. Cependant, chaque demande devra être validée par le conseil d'UFR avant de passer devant le CEVU et ensuite le CA du mois de mai.

Afin de mieux soutenir les enseignants et mieux répondre aux attentes des étudiants et du monde professionnel, nous mettrons rapidement en place une commission des stages et de l'insertion professionnelle, prévue par les statuts, qui nous permettra de travailler également sur les différents aspects de cette UE.

L'équipe présidentielle, ainsi que le POSIP, restent convaincus de l'importance de l'accompagnement à l'insertion professionnelle pour la réussite de nos étudiants et de l'acquis pédagogique lié au PPE.

Bien cordialement
Linda Lawrance
Vice présidente du CEVU